

tout territoire au-delà du nord du Nouveau-Brunswick était connu sous le nom de l'Ouest du Canada. Il avait travaillé à la construction d'une section du chemin de fer Pacifique-Canadien, et il a toujours gardé en sa possession, avec fierté, sa carte d'union. Je crois qu'il fut chauffeur de locomotive durant quelque temps, et il se réjouissait d'avoir maintenu sa position dans l'organisation de l'union.

Cet ancien député s'est profondément intéressé à l'expansion de la ville qu'il habitait, celle de Chapleau. Ses affaires ont tellement prospéré que, à la fin de sa vie, il dirigeait une entreprise considérable, qui employait un grand nombre d'ouvriers.

Je crois que l'on s'est parfois fort mépris à son sujet. Il avait un franc parler, de fortes convictions, et était d'un caractère déterminé. Ceux qui l'ont connu et ont vécu dans la même ville ou dans sa circonscription, ont toujours parlé de lui dans des termes chaleureux et bienveillants. Je me rappelle avoir lu dans un journal d'Ottawa une lettre d'un correspondant, écrite après sa mort, et j'ai pensé alors, comme aujourd'hui, que si l'un de ceux qui nous ont connus s'exprimaient à notre égard comme ce correspondant, c'est que nous aurions été des hommes plus qu'ordinaires. M. Nicholson, naturellement, s'intéressait vivement aux affaires publiques. Il était un fervent fidèle de son Eglise, et a contribué activement à organiser plusieurs fonds auxquels son nom restera longtemps attaché.

Il a pris une part notable aux débats de la Chambre, et se servait d'un langage que justifiaient ses convictions. Pour nous qui siégeons à la droite, la nouvelle de sa mort a causé un profond chagrin personnel. J'ajouterais qu'au cours du dernier entretien que j'ai eu avec lui, quelques jours seulement avant sa mort, il discutait le meilleur moyen de servir son pays et d'aider à son parti.

Je ne puis reprendre mon siège sans dire que l'une des plus tristes circonstances qui se rattachent aux fonctions de premier ministre est que, d'une année à l'autre, chaque fois que nous nous réunissons ici, nous devons mesurer les ravages de la mortalité parmi nos membres. Depuis les dernières élections, nous avons perdu, je crois, douze membres de la Chambre—si je me rappelle bien—sur un total de 245, ce qui est un nombre assez considérable. Cela nous fait songer non seulement à l'incertitude de la vie mais aussi—car l'un d'eux était un homme assez jeune et est disparu subitement—que les membres du Parlement sont sujets, il me semble, à mourir plus tôt, peut-être que ceux qui vaquent aux occupations ordinaires de la vie.

Je vous prierai, monsieur l'Orateur, de transmettre à ceux qui sont dans le deuil les sympathies de la Chambre à l'occasion de cet-

te perte sensible, et je suis sûr que je me fais l'écho des sentiments, non seulement d'un parti, mais de nous tous en disant que nous regrettons amèrement la disparition de nos collègues. J'espère qu'ils ont recueillie une récompense qui ne dépend pas de la faveur populaire.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (leader de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre vient de parler en termes émus du nombre des décès parmi les membres de cette Chambre. Il a dit qu'au cours de la présente législature pas moins de douze députés sont disparus de nos rangs. Ses remarques sont d'autant plus frappantes que durant la courte période écoulée depuis la prorogation de cette Chambre, en juillet dernier, quatre de nos confrères ont été réclamés par la mort. Personne d'entre nous, j'en suis sûr, n'avait songé alors qu'avant la réunion de cette Chambre des communes un aussi grand nombre de vacances seraient créées à la suite de décès. Je ne me rappelle aucune année où la Chambre a été aussi cruellement éprouvée dans l'intervalle de deux sessions.

Il est bon, je crois, de faire remarquer que tous ceux qui nous ont quittés étaient membres de cette Chambre depuis longtemps. Tous les quatre avaient fait partie du Parlement durant deux législatures ou plus, et avaient occupé un siège ici depuis huit ans ou davantage. L'un d'eux était député depuis onze ans; un autre, depuis treize ans. Tous avaient été mêlés à la vie publique durant une période beaucoup plus longue encore et avaient pris part à bien des luttes de partis. On peut dire que, sans exception, chacun d'eux avait consacré une grande partie de sa vie au service public dans une sphère ou dans une autre, et que chacun avait pris une part très importante aux affaires de son parti dans sa province natale et l'un d'eux avait occupé une position exceptionnellement élevée dans la vie publique et commerciale du Dominion.

Il est à remarquer que l'Ange de la mort, dans sa course au sein de notre Assemblée n'a respecté ni les provinces, ni les personnes. Aujourd'hui, nous déplorons les vides qu'il a créés dans les provinces de l'Est que baigne l'Océan, dans les provinces intensément industrialisées de Québec et d'Ontario et dans la grande Prairie de l'Ouest.

Sur les quatre de nos collègues à la mémoire de qui nous voulons rendre humblement hommage avant d'entamer nos devoirs et nos discussions parlementaires, trois étaient membres du parti conservateur. Ils sont maintenant disparus des rangs de nos honorables amis d'en face. Je m'empresse d'exprimer au premier ministre, comme il l'a fait à mon égard, mes profondes condoléances pour la perte de